



POUR QUI ?

Les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés dans les communes de Montredon et de Néviau ou dont les parents y résident ou y travaillent.

QUAND ?

Tous les mercredis et vacances scolaires sauf le mois d'août et les vacances de Noël. Les autres jours de fermeture seront communiqués.

Où ?

Dans les locaux de l'école de Montredon.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le centre est ouvert de 7h30 à 18h30.

Le mercredi en temps scolaire, l'accueil se fait :
jusqu'à 9h00 le matin
de 11h45 à 12h15 à midi
de 13h30 à 14h l'après-midi
à partir de 17h le soir

Pendant les vacances l'accueil se fait :
jusqu'à 9h00 le matin
à partir de 17h00 le soir

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font à la journée repas inclus (pendant les vacances), ou à la demi-journée avec ou sans repas (pour le mercredi en temps scolaire uniquement).



Pour s'inscrire, il faut remplir un dossier par enfant, en fournissant :

- La liste des vaccinations (photocopie du carnet de santé possible).
- Un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité et à la pratique des activités du centre.
- Le bordereau des bons d'aide aux loisirs de la CAF ou de la MSA, des CE.
- Le dernier avis d'imposition ou de non-imposition.
- Une autorisation permettant au directeur de la structure, en cas d'impossibilité de joindre les parents, de faire hospitaliser l'enfant et de faire pratiquer, si son état le nécessite, une intervention chirurgicale et une anesthésie générale.

Les tarifs sont fonction du quotient familial de la famille.

Les règlements devront être effectués à l'inscription.

Les aides seront déduites du prix.

Chaque enfant est titulaire d'une carte d'adhésion assurance gratuite.

Inscriptions

Initialement, pour avoir accès à l'accueil de loisirs, vous devrez remplir un dossier complet à retirer et déposer en mairie. Par la suite, vous devrez inscrire votre enfant en mairie, ou auprès de M Ducournau avant le mercredi 18h pour le mercredi suivant ; et avant le mercredi 18h qui précède des vacances commençant un lundi.

COMBIEN ?

Tarif pour un enfant inscrit			
Tranche Q.F	Prix par jour avec repas	Prix par ½ journée avec repas	Prix par ½ journée sans repas
Q.F ≤ 590 €	10.50 €	10 €	6 €
591 € ≤ Q.F ≤ 800 €	12 €	10.50 €	6.50 €
801 € ≤ Q.F ≤ 880 €	16 €	11 €	7 €
881 € ≤ Q.F	18 €	11.50 €	7.50 €

Pour 2 enfants et plus inscrits			
Tranche Q.F	Prix par jour et par enfant avec repas	Prix par enfant par ½ journée avec repas	Prix par enfant par ½ journée sans repas
Q.F ≤ 590 €	10 €	9.50 €	5.50 €
591 € ≤ Q.F ≤ 800 €	11.50 €	10 €	6 €
801 € ≤ Q.F ≤ 880 €	15.50 €	10.50 €	6.50 €
881 € ≤ Q.F	17.50 €	11 €	7 €

$$QF = \frac{RFR}{P} \div 12$$

QF = Quotient Familial
 RFR = Revenu Fiscal de Référence
 P = nombre de Part du foyer fiscal
 12 = nombre de mois

NOTRE PROJET

Il s'appuie sur 4 axes :

- La Charte Qualité Léo Lagrange,
- Le protocole d'accueil et d'information,
- L'association des familles à la vie de la structure avec la mise en place d'un comité de parents,
- Un programme d'animation et la mise en place de mini séjours

Contacts

Martine Laffont-Ducournau
Directrice de la structure

Mairie

11100 Montredon des Corbières

TEL 06.73.84.52.18

Mairie

04.68.42.06.38

charte de Qualité

Choisir un Centre de Loisirs Léo Lagrange, c'est avant tout **partager des valeurs communes**. L'équipe s'appuie pour cela sur les valeurs fondamentales de la Fédération Nationale Léo Lagrange : la **liberté**, la **justice sociale**, la **laïcité**, la **mixité** et la **démocratie**.

Un Centre de Loisirs Léo Lagrange est un lieu de **rencontre**, de **partage**, de **complémentarité** de l'éducation des enfants, de développement de l'**autonomie** et de l'**esprit critique** des enfants, d'apprentissage de la **vie collective** et du **respect de l'autre**.

Un Centre de Loisirs Léo Lagrange est une **entité de loisirs éducatifs** : la priorité est donc donnée à la **démarche de projet** et non à la simple consommation de loisirs.

L'équipe du Centre s'appuie ainsi sur des principes fondamentaux donnant toute sa spécificité au Centre de Loisirs Léo Lagrange.

Principes fondamentaux

Le choix de loisirs éducatifs

Forte de son projet pédagogique, établi en lien avec le projet éducatif de la Fédération Nationale Léo Lagrange et la politique locale, l'équipe décline un ensemble de projets spécifiques dans lesquels :

- le **droit aux loisirs et aux vacances de qualité** pour tous est une préoccupation permanente,

l'**accès à la culture** est privilégié, brassant les origines sociales des enfants et les supports artistiques,

- l'activité physique et sportive se pratique en respectant « les règles d'or de l'**esprit sportif** »,

- l'éducation à une **consommation responsable** se pratique systématiquement, que ce soit dans le choix des activités que dans la vie quotidienne du centre,

- l'éducation à l'**environnement** permet aux enfants d'agir pour le comprendre et le respecter,

- la **solidarité internationale** est expliquée aux enfants, leur permettant de s'ouvrir au monde qui les entoure.

Ces thématiques se déclinent dans différents choix d'activités, contribuant ainsi à l'éducation de jeunes citoyens.

Le projet est au cœur de la vie du centre

De l'inscription des enfants, en passant par leur accueil quotidien, le temps du repas, l'accueil de leur parent (ou responsable légal), jusqu'aux animations proposées, l'attention est donnée pour permettre une réelle **cohérence pédagogique**.

Chaque moment du centre est donc propice à l'apprentissage ludique, dans une démarche de **valorisation** de l'enfant.

Chaque enfant est ainsi **acteur** de son temps de loisirs et trouve la **place** qui lui convient dans la vie du centre.

L'**enfant** est au cœur du centre et ainsi :

- a un rôle actif dans ses loisirs afin de susciter et développer sa motivation et sa participation volontaire,

- effectue ses propres choix, donc de le rendre réellement acteur de son temps de loisirs.

- est force de proposition autant pour les activités que pour le fonctionnement du centre.

Dans son rôle de **co-éducateur**, le centre (et son équipe) laisse une place importante aux **parents** pour qu'ils :

- bénéficient de moments d'échanges et de rencontres,
- soient associés à la construction du projet et au fonctionnement du centre,
- participent à certaines activités.

Une équipe concertée et à l'écoute de chacun

L'équipe met en place différents temps et moyens d'**échange** :

- entre les membres de l'équipe d'animation, bénéficiant aussi de l'expérimentation du **réseau** de professionnels de la Fédération Nationale Léo Lagrange,
- entre les animateurs et les enfants et entre les animateurs et les parents,
- entre enfants.

L'équipe est à l'écoute des difficultés des enfants, mais aussi des parents. Pour cela, elle doit être le **relais** entre les familles et les divers services de l'enfance.

Une équipe d'animation responsable dans une structure adaptée

L'équipe est formée à la **démarche de projet**. Elle bénéficie d'une **formation continue**. Elle est impliquée dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique.

Au sein de l'équipe, un groupe est pérennisé, permettant, entre autre, à chaque enfant de faire le **choix** d'un adulte référent.

Le centre est adapté au projet pédagogique établi. Fonction de cela, le centre dispose :

- de lieux d'activités différenciés,
- d'un espace d'affichage permettant la compréhension des objectifs et du fonctionnement du centre,
- d'espaces de rencontres et d'échange.

Un centre inscrit dans son territoire

Qu'il soit rural, urbain, associé à l'école ou au quartier, le centre **valorise** son **environnement proche** : culturel, naturel, associatif (associations du territoire et autres centres de loisirs à proximité), local (les commerçants, les personnalités locales).

De même, un travail **partenarial** est engagé avec les acteurs du territoire et les professionnels de la politique enfance.

Le centre est ainsi **ouvert** et **réceptif** à ces ressources permettant à l'enfant et aux équipes de découvrir un environnement différent.



Accueil de Loisirs

« LES GAFETS »

Montredon des Corbières



leo lagrange

FEDERATION



Pour un temps libre
utile au service
du progrès social



Avec le soutien de la
Caisse Nationale des
Allocations Familiales

